

AFFAIRE N° 14.

OBJET : ACQUISITION DE DEUX AUTOBUS

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Un gros effort a été entrepris ces dernières années pour le renouvellement du matériel roulant de la STUD, condition d'une meilleure fréquentation des transports en commun.

Afin de poursuivre ce programme la Municipalité envisage de procéder à l'Acquisition de DEUX autres Autobus Urbains au titre de l'année 1982.

L'opération serait financée par un emprunt auprès de la CDC

Je vous demande, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues :

- D'approuver ce programme
- De m'autoriser à lancer l'Appel d'Offres nécessaire
- De m'autoriser à traiter avec l'Entreprise ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

---

10. A Paris le 14 Janvier 1982  
P/Le Préfet, le Secrétaire Général  
Signé : Didier CULTI A UX  
Pour Copie Certifiée Conforme  
P/Le Préfet, le Directeur des  
Finances et des Collectivités Locales  
Signé : Martin Claude ALARCON

Reg. 4